

XXXIII B



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

DIXIÈME ANNÉE. — 1881-1882

N° 2

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

—
1883

M. VEULLIOT présente quelques Champignons récoltés à la montagne de Taillefer (Isère) par MM. Courbet et Blanc : *Amanita vaginata*, *A. rubescens*, *Clitocybe laccata*, *Lactarius subdulcis*, *Boletus edulis*, *B. piperatus*, *Hydnum imbricatum*.

M. VEULLIOT présente aussi les Champignons qu'il a récoltés à Saint-Quentin (Isère); il donne particulièrement des détails sur la structure et les caractères du *Boletus satanas*, espèce très-vénéneuse des forêts de Chênes.

LE PRÉSIDENT fait part à la Société du décès d'un de nos plus sympathiques collègues, Alphonse Koch, mort à l'âge de cinquante-deux ans, le 27 juillet dernier. Il rappelle la part active que notre regretté confrère avait prise à nos travaux, et les comptes-rendus si remarquables par la verve humoristique qu'il avait faits des herborisations de la Société à Sain-Bel, à Thil, à la Giraudière, Courzieu et Izeron.

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 1882

Présidence de M. Vivian-Morel. — Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Communications :

M. THERRY présente à la Société les espèces suivantes : *Clonostachys candida* sur tronc humide de Chêne; *Septoria Piri* spec. nova différent du *S. piricola* par ses perithèces plus petits, ses spores plus grosses, 4-7 fois septécés, vient sur les blessures faites aux feuilles des Poiriers par les insectes; — *Trichocladium chartarum* Sp. nova sur papier pourri; — *Trichothecium roseum*, variété sur Truffe pourrie; — *Sporotrichum incrustans*, parasite sur un *Diatrype*; — *Amblysporium umbellatum* sur écorce d'un Coignassier; — *Acremonium alternatum* sur feuilles de Poirier blessées par des insectes; — *Rosellinia pulvinacea* sur tronc décortiqué d'Orme; — *Valsaria rubricosa* sur tronc coupé d'Aulne glutineux; — *Valsa Speggazziniana* sur rameaux de Viorne Obier.

M. Oct. MEYRAN adresse à la Société le récit d'une herborisation faite le 27 août dernier à la forêt de Montmorency. Parmi

les espèces intéressantes de cette localité, M. Meyran signale en particulier : *Myosurus minimus*, *Medicago denticulata*, *Drosera rotundifolia*, *Radiola linoidea*, *Cineraria lanceolata*, *Gnaphalium silvaticum*, *Stachys alpinus*, *Orchis alatus*, *Endymion nutans*, *Ophioglossum vulgatum*, *Osmunda regalis*, *Blechnum spicant*.

Parmi ces plantes, il en est une, le *Cineraria lanceolata*, qui manque complètement dans notre région lyonnaise et ne se trouve que dans quelques rares localités du bassin du Rhône, comme on peut le constater dans le catalogue de notre confrère le D^r Saint-Lager. Elle est assez répandue dans le nord, le centre et l'ouest de la France. — L'*Endymion nutans*, fort commun dans l'Ouest, le bassin parisien et la Champagne, se raréfie, comme la précédente espèce, dans notre bassin du Rhône. La même remarque est applicable au *Medicago polycarpa* et à ses deux formes *apiculata* et *denticulata*.

M. le D^r Ant. MAGNIN fait part à la Société des observations qu'il a faites à Beynost sur plusieurs plantes méridionales, les *Helminthia echioïdes*, *Centaurea solstitialis*, *Lactuca saligna*, *Barkhausia setosa*, etc., et sur les vicissitudes qu'elles éprouvent dans les cultures de ce pays. Il a remarqué que ces espèces se montrent en assez grande abondance la première année de l'établissement des luzernières, et qu'ensuite le nombre des individus décroît d'année en année. Enfin, sauf le *Barkhausia setosa* qui persiste, ces espèces disparaissent complètement des luzernières ; en sorte qu'on ne doit pas les y considérer comme naturalisées, mais seulement comme adventives (1).

M. VIVIAND-MOREL attribue la disparition des susdites plantes à la destruction résultant de fauchages de la Luzerne répétés trois ou quatre fois par an, et non à des influences climatiques. La preuve que cette explication est fondée, c'est que ces mêmes espèces persistent indéfiniment dans les lieux incultes, comme il est facile de le constater dans les plaines des Brotteaux lyonnais, de Villeurbanne, de Montchat et de Décines.

M. SAINT-LAGER partage entièrement l'opinion de M. Viviani-Morel. Il ajoute que l'observation nous montre que les chances

(1) Voyez la note de la page 202.

de destruction des mauvaises herbes dans les cultures de Luzerne, de Trèfle et de Sainfoin sont d'autant plus grandes que les susdites plantes ont des tiges plus élevées et une floraison plus tardive. C'est ainsi que nous voyons l'humble *Pterotheca nemausensis* qui fleurit au premier printemps se propager beaucoup plus vite et plus loin que les *Helminthion echioideum*, *Lactuca saligna*, *Centaureon solstitiale* dont les tiges sont plus hautes et la floraison tardive. Il est certain d'ailleurs que ces espèces sont largement naturalisées dans les lieux incultes de nos environs. La Centaurée du Solstice couvre à l'automne les champs de la vallée inférieure de l'Ain jusqu'à Pont-d'Ain; elle est même établie depuis fort longtemps autour de Dijon, dont le climat est plus froid que celui de notre ville. Quant aux *Pterotheca nemausensis* et *Barkhausia setosa*, nous devrions cesser d'en parler afin d'éviter les redites, car ces deux Chicoracées sont représentées annuellement dans notre région par des millions d'individus. Elles ont même envahi les plateaux élevés de nos montagnes, ainsi que l'a expliqué M. Saint-Lager dans une précédente séance à propos d'une excursion de la Société linnéenne au Mont-Cindre.

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 1882.

Présidence de M. Viviand-Morel. — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Dr MAGNIN fait l'analyse des publications reçues depuis la séance du 1^{er} août; il présente à la Société le n° 1, tome 29, du Bulletin de la Société botanique de France, et signale parmi les articles contenus dans ce fascicule une note de M. Chabert ayant pour titre : *Plantes à exclure de la Flore de la Savoie*. Parmi les espèces éliminées par l'auteur, il en est quelques-unes dont l'existence en Savoie a été affirmée par plusieurs botanistes, et peut-être y aurait-il lieu de soumettre la question à un nouvel examen.

M. le Dr SAINT-LAGER ajoute que le jugement porté par M. Alfred Chabert n'est pas définitif et sans appel. Sans doute M. Chabert a eu raison de nier l'existence du *Cytinos hypocistus* en un pays où jamais aucun Ciste n'a paru. C'est à bon

droit qu'il a exclu *Euphorbia pityusa*, *Tamarix gallica*, *Salvina natans*, *Isoetes lacustre*, *Ranunculus crenatus*, *Epimedium alpinum*, *Cytisus nigricans*. Plusieurs plantes signalées en Savoie n'ont été observées que dans les jardins d'agrément ; de ce nombre sont *Laurus nobilis*, *Spartion junceum*, *Celtis australis*. On a même vu dans un jardin situé sur les bords du lac du Bourget un Olivier fleuri.

Cependant il est certain que plusieurs espèces dites méridionales sont depuis longtemps naturalisées en divers lieux de la Maurienne, de la Tarentaise et de la Savoie propre, particulièrement autour de Chambéry, d'Aix-les-Bains et de Montmélian. Il suffira de citer : *Rhus cotina*, *Pistacia terebinthina*, *Osyris alba*, *Deleuzia conifera*, *Aphyllanthos monspeliense*, *Sedum anopetalum* et *S. altissimum*, *Cytisus argenteus*, *Acer monspessulanum*, *Lonicera etrusca*. D'où il suit que la présence dans les mêmes lieux de *Psoraleon bituminosum*, *Cytisus sessilifolius* et *Dorycnion suffruticosum* ne serait pas aussi invraisemblable que le croit M. Chabert. Au sujet de la dernière de ces Papilionacées signalée dans la vallée de l'Isère, entre Cruet et Saint-Jean-de-la-Porte, M. Chabert dit que cette assertion est purement fantaisiste et émane d'un auteur « qui pour-
« suit un but difficile à comprendre et dont le travail est trop
« peu consulté pour mériter d'être tiré de l'oubli ». M. Saint-Lager estime que M. Chabert se trompe, sinon en ce qui concerne la valeur scientifique de l'écrit auquel il fait allusion, du moins relativement au fait énoncé.

Tous les botanistes de la Savoie savent que, dans la susdite localité de la vallée de l'Isère, ainsi qu'à Apremont et aux Abîmes de Myans, au sud de Chambéry, se trouve une forme de *Dorycnion suffruticosum* appelée par Villars *D. herbaceum*. Or, qui-conque a vu un grand nombre d'échantillons de cette prétendue espèce, dont l'existence est connue aussi depuis longtemps près de Grenoble, et plus récemment autour de Mens (Isère), demeure convaincu qu'elle est en réalité une race locale de *Dorycnion suffruticosum* à tiges moins ligneuses, souvent même presque herbacées, à fleurs plus nombreuses ayant la carène d'un violet uniforme sans tache de couleur foncée au sommet. La plante signalée entre Cruet et St-Jean-de-la-Porte sous le nom de *D. suffruticosum* est probablement une des formes intermédiaires se rapprochant en effet du type sous-ligneux si commun dans

toute la région méridionale de la France, d'où il remonte jusqu'au niveau de Tournon, de même que le *Psoraleon bituminosum* s'avance jusqu'à Feyzin, près de Lyon.

Il est digne de remarque que dans les mêmes localités de la Savoie où croît la forme herbacée du Dorycnion se trouve aussi un Cytise décrit par Linné comme une véritable espèce sous le nom de *Cytisos supinus*, et que l'on peut considérer à bon droit comme une race naine et pauciflore du *Cytisos capitalus*.

M. Chabert met en doute l'existence au Mont-Granier du *Thlaspi montanum*; M. Saint-Lager ne peut pas affirmer qu'il s'y trouve; mais il l'a souvent vu, non loin de cette montagne, sur plusieurs points du massif de la Grande-Chartreuse.

M. Chabert ne veut pas que le *Vallisneria spiralis* remonte le Rhône jusqu'à Seyssel. Nous ne saurions dire jusqu'où cette Hydrocharidée nomade a étendu ses pérégrinations. Toutefois, et sans avoir l'intention de la calomnier, nous croyons pouvoir dire qu'elle est bien capable de remonter la vallée du Rhône jusqu'à Seyssel et même au-delà pour s'établir dans les lônes où le courant est plus faible que dans le fleuve. Ne savons-nous pas qu'elle a envahi la Saône jusqu'au-dessus de Chalon, et pénétré ensuite dans le canal de Bourgogne! Sur ce point comme sur plusieurs autres, M. Chabert aurait dû se borner à émettre des doutes afin de provoquer de nouvelles recherches.

A titre de compensation du déficit que M. Chabert veut faire subir à la Flore de Savoie, M. Saint-Lager signale l'existence, vers les sources inférieures de l'Arc, en Maurienne, de l'une des plus rares espèces de la flore alpine, le *Senecio uniflorus*, connu depuis longtemps au Simplon et dans les vallées de Saas et de Zermatt, en Valais. Il regrette d'autant plus d'avoir omis dans le Catalogue de la Flore du bassin du Rhône la mention de cette localité, unique en France, du *Senecio uniflorus*, qu'il possède des échantillons de cette belle Radiée récoltés aux sources de l'Arc, en 1856, d'après les indications fournies par Huguenin, de Chambéry.

M. Bernard Verlot l'a retrouvée au même lieu au mois d'août 1879, en compagnie de l'*Achillios cuneifolius* (*A. Herba-Rota*), de *Primula graveolens* et *pedemontana* et de l'*Alsine recurva* (1).

(1) Voir la très-intéressante note publiée par M. B. Verlot, dans la Flore des serres et jardins, 25^e année, 5^e fascicule, sous le titre: *Excursion botanique aux sources de l'Arc*.

M. le D^r Magnin fait hommage à la Société de sa brochure : *Origines de la Flore lyonnaise, ses modifications dans les temps géologiques et depuis la période historique.*

M. Bernard Verlot offre à la Société les deux notes suivantes : *Sur les Anémones cultivées et particulièrement sur les espèces du groupe de l'A. coronaria ; — Excursion botanico-horticole aux sources de l'Arc.*

Communications :

M. MEYRAN fait le compte-rendu d'une Excursion à Joinville-le-Pont et à Champigny, le 2 juillet 1882. Parmi les plantes qui ont le plus attiré son attention, M. Meyran signale le *Linaria supina* L. qu'il avait rencontré soit à Gap, soit à Briançon et à Barcelonnette, à des altitudes variant de 800 à 1,400 mètres, mais dont il ignorait l'existence à une si faible hauteur. Depuis que son attention a été attirée sur cette plante, il a constaté plusieurs fois sa présence, notamment sur la voie du chemin de fer de Vincennes, à la station de Bel-Air.

M. SAINT-LAGER dit que la *Linaria supina* est à son maximum de fréquence dans la région méridionale, et que, de là, elle s'est propagée dans les vallées alpines où elle remonte très-haut, de la même manière que la Lavande et le *Cynosurus echinatus*. Elle s'est aussi répandue abondamment dans une grande partie du centre de la France, puis dans l'Ouest et dans le bassin de Paris.

M. VIVIAND-MOREL présente des échantillons en pleine floraison de *Stachys arvensis* L. et les met à la disposition de ses collègues.

M. SCHWARTZ, horticulteur rosiériste à Lyon, présente un cas de tératologie végétale sur un rameau de Rosier hybride. Les sépales sont devenus foliacés, et trois ou quatre pétales viridescents sont à peine développés.

M. BOULLU lit la note suivante sur l'*Amarantus patulus* et le *Bidens hirtus*.

Le but de cette note est uniquement de relever une inexactitude qui s'est glissée dans l'*Etude des fleurs* de M. Cariot. On y lit en effet, 6^e édition, page 641, que l'*Amarantus patulus* a la tige « couchée-étalée, redressée seulement au sommet ».

Vous pouvez voir par ces trois exemplaires de grandeur différente que la tige est dressée, ainsi que le dit Grenier (Fl. de Fr., tome 3, p. 5). Le grand exemplaire avec ses rameaux recourbés vous explique le nom d'*A. incurvatus* que Grenier avait donné à cette espèce en 1846, avant de connaître la diagnose de Bertoloni. Ce que l'on s'explique moins, c'est que quelques auteurs aient pu confondre cette espèce à épis *vert sombre* avec l'*A. chlorostachys* W., plante à épis *vert pâle*.

Le *Bidens hirtus* Jord. est décrit avec feuilles *ovales fortement dentées*, ce qui semble exclure toute idée de division ; or, l'un des deux exemplaires que je vous présente a les feuilles du bas tripartites. Les deux ont été cueillis dans un terrain humide où le *B. hirtus* croissait au milieu d'une véritable forêt de *Bidens tripartitus* L. hauts de près de trois mètres. Se serait-il produit des hybrides ? Le plus grand nombre des pieds avaient les feuilles telles que les décrivent les auteurs, mais les autres portaient quelques feuilles très-tripartites soit dans le haut, soit dans le bas, et dans un petit nombre d'exemplaires elles étaient, quoique entières, presque aussi étroites que celles du *B. tripartitus*. Je n'ai pas remarqué que les feuilles fussent divisées dans les exemplaires isolés que j'ai rencontrés dans plusieurs autres lieux du voisinage.

Cette plante croissait autrefois à la Tête-d'Or, où je l'ai vainement cherchée. M. Pichat, mon compagnon d'herborisation à Pont-de-Chérui, l'a rencontrée depuis près de la gare de Saint-Clair.

M. le D^r MAGNIN invite les sociétaires à aller visiter au parc de la Tête-d'Or la petite serre chaude, où ils pourront examiner, dans le bassin de cette serre, le *Victoria regia* et l'*Euryale ferox* en bouton.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1882

Présidence de M. Viviani-Morel. — Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Debat informe l'assemblée du décès d'un des membres de la Société, M. Boital.

Communications :

M. DEBAT rappelle qu'au commencement des vacances de notre